

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE -  
RAPPORT D'ACTIVITES 2014**

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, rappelle au Conseil municipal que, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipelement du Finistère a adressé le rapport d'activités annuel aux maires de chaque commune membre.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

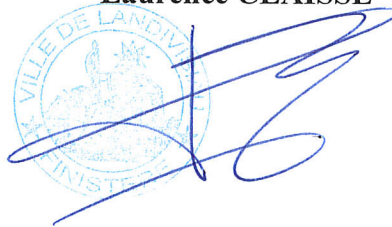
**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** du rapport d'activités 2014.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 29 janvier 2016

**Le Maire,  
Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 8/02/2016

Et de la publication, le... 5/02/2016

Fait à Landivisiau, le... 29/01/2016

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Pascal Nantel, the Director General of Services.

